

## COMMUNE DE LINGHEM

### ARRETE DU MAIRE

Arrêté n°AP2025-03

Le Maire de la Commune de LINGHEM,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Vu la délibération n° D2025-28 en date du 11 décembre 2025 relative à la mise en place du taux de promotion applicable au personnel de la collectivité ;

### ARRETE

**ARTICLE 1** - Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

#### Avancement au grade de : Agent de Maitrise principal

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
RINGARD Bénédicte	Agent de Maitrise	01/01/2026

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1		1

\* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1		1

#### Avancement au grade de : Adjoint Administratif principal 2<sup>ème</sup> classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
VERHAEGHE Pauline	Adjoint administratif territorial	01/02/2026

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1		1

\* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1		1

**ARTICLE 2** - Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion du Pas-de-Calais** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

**ARTICLE 3** - Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

A Linghem, le 30 décembre 2025

Le Maire,  
**Marcel BLONDEL**



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Marcel BLONDEL", written over the blue circular stamp.